

(3) Les plus grandes discordances, cependant, proviennent de l'impossibilité de déterminer le pays de destination ultime des exportations ou le pays d'origine réel des importations. Une proportion considérable des exportations canadiennes sur les pays d'outre-mer (14.4 p.c. en 1940) est expédiée par les ports des Etats-Unis. Une partie en est créditée aux Etats-Unis par des pays importateurs. Par exemple, les exportations canadiennes de céréales passent souvent, en régie, par les Etats-Unis. La plus grande partie de ce grain part du Canada en consignment pour le Royaume-Uni, mais de grandes quantités sont plus tard détournées vers l'Europe continentale ou d'autres pays et une certaine quantité est dédouanée aux Etats-Unis pour consommation dans ce pays. Ainsi, les registres canadiens d'exportations au Royaume-Uni peuvent donner \$100,000,000 ou plus de marchandises canadiennes reçues par le Royaume-Uni, alors qu'il y a déficit d'une somme correspondante aux exportations déclarées comme allant à d'autres pays d'outre-mer; de même, beaucoup de grain des Etats-Unis passe en transit par le Canada pour être expédié de Montréal, de sorte que les autres pays l'indiquent fréquemment comme importation du Canada tandis qu'aux Etats-Unis il est inscrit comme exporté au Canada. Comme il est dit plus haut, les achats de marchandises en régie en Angleterre, en Allemagne, en Belgique et en France sont inclus dans les importations que le Canada fait de ces pays, mais ne sont pas compris par ces pays dans leurs exportations au Canada.

Pour étude plus détaillée de ce sujet, voir pp. 31-38 du Rapport Préliminaire condensée sur le commerce du Canada, 1939, publié par le Bureau Fédéral de la Statistique.

Classement de l'or dans les statistiques du commerce.—Les exportations d'or, dans les statistiques du commerce canadien, se répartissent entre l'or monétaire et l'or non monétaire. Les exportations d'or monétaire sont celles qui déterminent une diminution correspondante dans les réserves d'or monétaire du Dominion. Toutes les autres exportations d'or (désigné comme non monétaire) sont indiquées comme de la marchandise et sont comprises dans les exportations totales de marchandises.

Le fait que l'or est un métal monétaire lui confère certains attributs particuliers qui le distinguent des autres denrées. En particulier, le mouvement de l'or dans les échanges internationaux est presque exclusivement déterminé par des facteurs monétaires. La somme des exportations peut varier grandement d'un mois à l'autre en dehors de toute considération ordinaire d'échange ou de commerce. De plus, l'or est généralement acceptable. Il n'a pas à surmonter de barrières tarifaires et il est normalement assuré de trouver marché à prix relativement fixe.

Il faut noter aussi que l'or, dans le commerce international, ne se comporte pas en fonction directe ou normale des ventes et des achats. Il peut être acheté ou vendu à l'étranger sans passer la frontière dans un sens ou l'autre; les ventes ou les achats dans ces cas sont reconnus simplement en mettant de côté ou en affectant l'or dans les voutes de la banque centrale. Les statistiques du commerce ne portent que sur les mouvements physiques; les ventes ou achats d'or qui n'entraînent pas un mouvement réel sont plus proprement regardés comme item 'invisible' et il en est traité dans les états de la "Balance des paiements internationaux" à la Partie III, section 1, de ce chapitre. Les changements dans le stock d'or affecté de la Banque du Canada n'entrent pas, par conséquent, dans les statistiques du commerce.

La publication de statistiques sur les importations et exportations *brutes* d'or est suspendue temporairement depuis septembre 1939. Les statistiques du commerce pour les périodes antérieures à cette date sont révisées en conséquence, de façon à exclure l'or compris auparavant dans le total des exportations de marchandises.